

Bilan de la politique économique de la présidence allemande du Conseil de l'UE

Résultats du ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie



Mentions légales

Édité par

Ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie (BMWi)
Relations publiques
10115 Berlin
www.bmwi.de

Mise à jour

Decembre 2020

Cette publication est proposée en téléchargement uniquement.

Maquette

PRpetuum GmbH, 80801 Munich

Photos

Adobe Stock

alice_photo / p. 23, Cybrain / p. 26, Funtap / p. 26
Grecaud Paula / p. 21, Kovalenko I / p. 27, Tomasz Zajda / p. 24
Zubada / p. 22

Jennifer Apold / p. 27

BMWi / p. 19, 26, 27, 28

BMWi/BILDKRAFTWERK / p. 21

BMWi/BILDKRAFTWERK/Peter-Paul Weiler / p. 22

BMWi/Susanne Eriksson / p. 19, 21, 23, 24, 27

BMWi/Andreas Mertens / p. 19, 21, 22, 23, 25, 26, 27

BPA/Steffen Kugler / p. 4

Gouvernement fédéral/Bergmann / p. 20

dpa (Brandenburger Tor) / p. 19

EPP: Lahousse / p. 10

Commission européenne, 2020 / p. 9, 20, 25

Union européenne, 2020 / p. 6, 8, 14

Union européenne, 2019 / p. 12

GES-Sportfoto / p. 20

gettyimages

Artur Debat / p. 15, Ralf Hiemisch / p. 24, Mischa Keijser / p. 16

Ralf Pollack / EyeEm / p. 15

iStock

DalLiu / p. 27, FrankyDeMeyer/ p. 20, grebeshkovmaxim / p. 29

imaginima / p. 25, mixmagic / p. 16, smirkdingo / p. 23, South_agency / p. 24

Susie Knoll / p. 13

Alexandra Marquardt / p. 17, 18

picture alliance / ESA/dpa / p. 26

portugal.gov.pt / p. 29, en bas à gauche

Service de presse de la Mission permanente

de la République fédérale d'Allemagne

à l'Union européenne à Bruxelles / p. 18

Nebojša Tejić, STA / p. 29, en bas à droite

Service central de commande des publications

du gouvernement fédéral :

Courriel : publikationen@bundesregierung.de

www.bmwi.de

La présente publication est éditée par le Ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie dans le cadre de ses activités de communication. Elle est distribuée gratuitement et n'est pas destinée à la vente. Son utilisation à des fins de propagande électorale par des partis politiques ou par leur personnel de campagne est interdite. Cette interdiction est valable pour les élections au Bundestag et aux parlements des Länder, pour les élections communales ainsi que pour les élections au Parlement européen.

Table des matières

Préface.....	4
Bilan de la politique économique.....	6
Les résultats en un coup d'œil.....	15
Chiffres et faits.....	17
Chronologie.....	19
Remerciements et perspectives.....	28

Préface



Chères européennes, chers européens,

L'Allemagne a repris la présidence du Conseil de l'Union européenne dans une période difficile. La pandémie de coronavirus a été déterminante tant au niveau de l'organisation qu'au niveau des contenus. C'est pour cette raison qu'il était essentiel pour nous de renforcer la cohésion des États membres et de relever ce défi inouï grâce à des solutions communes et coordonnées au cours de notre présidence du Conseil de l'Union européenne. L'Union européenne a prouvé sa capacité d'agir. Au Conseil, nous avons réussi conjointement à prendre les mesures nécessaires pour surmonter la crise et ses retombées et à en tirer des leçons pour l'avenir.

Dans les cinq formations du Conseil que j'ai présidées, j'ai ressenti la volonté de l'ensemble des États membres de considérer cette situation difficile aussi comme une opportunité qui permet de sortir ensemble et plus forts de la crise et à travailler en faveur d'une économie européenne durablement compétitive, innovante et résiliente. Nous avons convenu de mettre les transitions verte et numérique au centre de nos efforts en faveur de la relance économique. Nous sommes également unis dans la volonté de promouvoir ces transitions de façon déterminée et de saisir systématiquement les opportunités qu'elles offrent. Par ailleurs, nous allons nous engager dans l'Union européenne de manière encore plus active qu'auparavant pour des conditions équitables face à un environnement international changé.

Cette brochure résume les progrès et les résultats que nous avons obtenus au cours de la présidence allemande du Conseil de l'Union européenne dans les domaines de compétence du ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie.

« Tous ensemble pour relancer l'Europe » – c'était à la fois la devise et l'exigence pour notre présidence du Conseil de l'UE. Nous avons réussi à poser les jalons pour la relance de l'économie européenne et pour préparer cette dernière à l'avenir. Maintenant, il incombe à nos partenaires du trio de présidences que sont le Portugal et la Slovénie de continuer à promouvoir les projets initiés conjointement au bénéfice des citoyens et de l'économie européenne. Je vais les soutenir dans cette tâche de toutes mes forces.



Peter Altmaier

Ministre fédéral de l'Économie et de l'Énergie

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

QU'EST-CE QUE CELA VEUT DIRE? La présidence du Conseil de l'Union européenne est assurée à tour de rôle, pour une période de six mois, par les États membres. L'Allemagne a exercé la présidence du Conseil pendant le second semestre de 2020. La présidence du Conseil assume un rôle d'arbitrage et de conciliation. Elle doit être « l'honnête courtier » chargé de dégager des compromis et des solutions parmi les États membres représentés au sein du Conseil. C'est la raison pour laquelle le succès d'une présidence du Conseil ne se mesure pas tant aux intérêts nationaux que le pays détenteur de cette présidence a su faire prévaloir, mais à la cohésion qu'il a su établir au sein du Conseil et aux résultats qu'il a obtenus en concertation avec les autres États membres. L'État membre qui détient la présidence du Conseil de l'UE exerce la direction du Conseil. Il préside les débats aussi bien des réunions ministérielles que des séances des commissions et des groupes de travail. La présidence représente le Conseil auprès des autres institutions de l'Union, dont la Commission et le Parlement européens, mais aussi devant les autres organisations internationales et les États tiers.

Bilan de la politique économique

L'objectif principal de la présidence allemande de l'Union européenne était de promouvoir la **relance économique** en raison du coronavirus et d'augmenter dans le même temps la **résilience de l'économie européenne**. Il convient par conséquent de renforcer sa compétitivité et sa force d'innovation, de laisser les marchés ouverts et de lutter contre le protectionnisme, de promouvoir la transition vers une croissance propre ainsi que de renforcer la souveraineté numérique et technologique de l'Union européenne (UE). Une attention particulière était accordée à l'amélioration de la compétitivité des nombreuses petites et moyennes entreprises ainsi que des entreprises familiales et des entreprises de l'industrie européenne.

Une étape importante était l'accord du Conseil de l'UE et du Parlement européen sur le prochain **cadre financier pluriannuel pour les années 2021 – 2027** ainsi que **l'instrument temporaire de relance européen**. Cela crée les conditions financières non seulement pour les réformes nécessaires afin de surmonter la crise actuelle mais met aussi en place les fondements d'une transition structurelle numérique et écologique réussie et promeut ce faisant la croissance, la prospérité ainsi que l'emploi à l'avenir.

Le déclenchement de la pandémie mondiale de COVID-19 a placé en 2020 l'UE et ses États membres face à un défi historique. La pandémie a non seulement affecté la vie sociale et personnelle des citoyens mais également entraîné la plus forte récession économique de l'histoire de l'UE. Face à cette crise historique, l'UE a besoin d'une réponse décidée et d'efforts communs. C'est pourquoi la présidence allemande du Conseil de l'UE au deuxième semestre de 2020 était toujours axée sur la **cohésion et la solidarité** des États membres de l'UE entre eux et le renforcement de l'UE dans son ensemble. En se basant sur les réussites de la présidence croate du Conseil de l'UE au premier

semestre de 2020, l'UE est parvenue, en étroite coopération avec les partenaires du trio le Portugal et la Slovénie, les autres États membres de l'UE ainsi que les institutions européennes à tirer les bonnes conclusions de la crise et à poser les bons jalons pour une **UE compétitive, économiquement résiliente et innovante également à l'avenir**.



« Il y a 30 ans, l'Allemagne était confrontée à des défis sociétaux et économiques et prit cette tâche avec optimisme et en croyant fermement en un avenir meilleur. Aujourd'hui, nous faisons également face à un défi sans précédent. Les répercussions de la crise de coronavirus sont profondes. Elles affectent notre quotidien, nos moyens de subsistance et notre prospérité. Nous avons agi rapidement et accordons en ces temps difficiles des aides nécessaires aux citoyennes et citoyens et aux entreprises. Et nous saisissons cette opportunité afin d'organiser un avenir meilleur, afin de réussir la transition vers une économie plus verte et numérique. De tels changements profonds ne sont possibles que par des efforts communs. Dans ce contexte, outre ma participation à différents événements dans le cadre de la présidence allemande du Conseil de l'UE, ma participation à la réunion informelle du Conseil Compétitivité et au European Competition Day aux côtés du ministre Altmaier ainsi que le débat sur la voie à suivre, ont été très inspirants pour moi. »

Margrethe Vestager

Vice-présidente exécutive de la Commission européenne chargée d'« Une Europe adaptée à l'ère du numérique »



I. Décupler les forces de l'économie européenne

Sur le plan de la politique économique, la présidence allemande du Conseil de l'UE a lancé un signal de relance. Elle a réussi à donner un élan à la **modernisation des économies européennes** afin de pérenniser également sur le long terme la **compétitivité de l'économie européenne**. Dans ses délibérations intenses, le Conseil de l'UE a particulièrement donné des impulsions à la transformation numérique et écologique.

Un marché unique fonctionnant mieux et plus viable à l'avenir est essentiel afin de renforcer la base économique de l'UE. Durant la présidence allemande du Conseil de l'UE, les chefs d'États et de gouvernements ont loué les **conclusions** du Conseil « Compétitivité » qui contribuent à améliorer l'application des dispositions relatives au marché unique, à supprimer des obstacles inutiles et à augmenter la résilience du marché unique. Les États membres invitent la Commission européenne à présenter un rapport stratégique sur les progrès ainsi que la nécessité d'autres mesures réglementaires et non-réglementaires. Par ailleurs, les conclusions ont identifié des champs d'action centraux pour un marché unique porteur d'avenir : la transformation verte et numérique, un marché unique pour les petites et moyennes entreprises (PME), une concurrence loyale et libre ainsi que des réformes structurelles dans les États membres afin de renforcer la compétitivité.

Un autre jalon pour le renforcement du marché unique était l'aboutissement réussi des négociations portant sur le **programme pour le marché unique**. Ce programme est doté d'un montant d'environ 4,2 milliards d'euros pour les sept prochaines années. Cela doit non seulement renforcer les droits des consommateurs mais aussi la compétitivité, notamment des PME. Le programme pour la compétitivité des entreprises et des petites et moyennes entreprises (COSME) sera par ailleurs poursuivi, mais de manière améliorée. Il faut égale-

ment continuer de soutenir les instruments tels que le réseau SOLVIT pour la résolution efficace de problèmes, une surveillance efficace du marché ainsi que des normes techniques harmonisées.

L'industrie européenne revêt un rôle prépondérant dans la relance économique et l'amélioration de la résilience de l'UE. Sous la présidence allemande du Conseil de l'UE, les consultations en matière de politique industrielle étaient entre autres axées sur la question de savoir comment pouvoir améliorer le climat d'innovation et quelles technologies peuvent assurer un rôle de pionnier. Les **conclusions adoptées par le Conseil concernant la politique industrielle** donnent des directives claires à la Commission européenne. Il s'agit de renforcer la force économique de l'industrie européenne afin d'accomplir plus rapidement la transition verte et numérique et le développement d'une plus grande résilience.

Les conclusions du Conseil sur le plan industriel soulignent dans le même temps l'importance de **coopérations pan-européennes dans les technologies clés innovantes** qui doivent être promues. Ce faisant, des progrès considérables ont pu être réalisés sous la présidence allemande du Conseil de l'UE, entre autres au sein des « alliances industrielles » ainsi que dans les « projets importants d'intérêt européen commun (PIIEC) », notamment dans les domaines des cellules de batteries et des technologies de l'hydrogène. Le PIIEC microélectronique et technologies de communication va nettement élargir la base informatique en Europe.

En matière de politique en faveur des PME, l'accent était mis outre sur la gestion immédiate des conséquences de la crise, sur l'augmentation de la résilience et de la force économique des PME. Les consultations portaient sur la manière dont la **politique en faveur des PME** peut être coordonnée de façon plus cohérente et efficace avec d'autres politiques telles que les politiques industrielle, numérique et d'innovation et être plus efficacement liée à d'autres domaines économiques et sociaux.



Afin de surmonter la crise avec succès et d'accomplir la transformation, des conditions cadres plus favorables à l'innovation sont nécessaires, surtout pour l'industrie et les petites et moyennes entreprises. C'est pourquoi l'Allemagne s'est déjà engagée aussi au niveau européen dans la domaine de « **l'amélioration de la réglementation** » pour une application conséquente de la règle « One-in-one-out » et en faveur du renforcement du test PME. Dans ses **conclusions**, le Conseil « Compétitivité » invite la Commission européenne à utiliser plus davantage des clauses d'expérimentation dans le droit de l'UE et de créer des marges de manoeuvre afin de tester de nouvelles technologies telles que l'intelligence artificielle et les chaînes de blocs dans les sas réglementaires.

Le domaine de la **passation des marchés publics** a une grande importance macro-économique et peut contribuer ainsi considérablement à relancer rapidement une économie européenne durable et résiliente. Des **conclusions** ont également été adoptées sur ce sujet et un processus de discussions nécessaire a été lancé afin d'organiser plus efficacement la passation de marchés publics et de pouvoir réagir rapidement et de manière adaptée, particulièrement en situations de crise.

Par ailleurs, l'adaptation du cadre concernant les aides d'État joue un rôle central dans la gestion de crise économique. Compte tenu de la pandémie de COVID-19, la Commission européenne a adopté un **cadre temporaire pour les aides d'État** (« Temporary Framework ») afin d'assouplir les dispositions en matière d'aides d'État. Pendant la présidence allemande, des consultations intenses ont eu lieu avec les partenaires européens à ce sujet. La Commission européenne a prolongé et élargi le cadre temporaire jusqu'au 30 juin 2021 afin de relever les défis à venir.

Les consultations concernant la **modernisation du droit de la concurrence** se sont concentrées particulièrement sur le Livre blanc de la Commission européenne pour des conditions de concurrence équitables entre les entreprises européennes et les

entreprises subventionnées par l'État ou contrôlées par des États tiers sur le marché unique européen. L'accent a également été mis sur le **cadre réglementaire pour l'économie numérique** ainsi que sur la question de savoir comment pouvoir limiter le pouvoir de marché des grandes entreprises de plateformes numériques. La présidence allemande du Conseil de l'UE a ouvert cette discussion en amont de propositions législatives de l'UE correspondantes.



« L'Allemagne a pris la présidence du Conseil de l'Union européenne durant les mois les plus difficiles de notre histoire européenne récente. Elle a mis le conseil « Compétitivité » au centre de nos efforts conjoints pour gérer la crise, préserver l'intégrité du marché unique et piloter notre relance collective. Nos débats ont souligné le rôle de pilier du marché unique pour la résilience de notre industrie et de nos services, lesquels sont devenus de plus en plus interconnectés. Nous avons eu des discussions importantes sur la mise en œuvre de notre stratégie industrielle de l'UE et sur le fait que la crise a accéléré la transition vers une économie verte, numérique et résiliente. Dans ce contexte, la présidence a eu raison de fixer l'objectif de renforcer l'Europe en tant que centre innovant pour une économie et une société souveraines numériques. Les données, la microélectronique et la connectivité vont permettre d'autres évolutions technologiques et venir soutenir l'avantage compétitif de notre industrie. »

Thierry Breton

Commissaire européen au Marché intérieur

Elle a engagé des consultations intenses à propos de la manière dont le **secteur du tourisme** particulièrement affecté par la crise de coronavirus peut être renforcé et réorienté à l'avenir. Sur le court terme, il est important de préserver les entreprises et les emplois au sein de l'UE. Il s'agit de regagner la confiance des voyageurs et de réinstaurer la prévisibilité pour l'industrie touristique. L'objectif sur le long terme est de rendre le tourisme plus durable et plus numérisé et de renforcer sa résilience.

Par ailleurs, un **processus de discussions sur le sujet de la normalisation** a été lancé. Il en va ici de pistes de solutions et de propositions d'amélioration aux échelles européenne et internationale. La division du travail utile entre les activités de normalisation des acteurs économiques privés et le législateur doit permettre de définir les exigences harmonisées et cohérentes concernant les produits commercialisés sur le marché unique européen et de soutenir des mesures politiques européennes telles que le Pacte vert et l'Europe numérique. La base en est le règlement relatif à la normalisation européenne. Au-delà de la présidence allemande du Conseil de l'UE, les consultations stratégiques peuvent être poursuivies au sein du **groupe de travail du Conseil « harmonisation technique »** (normalisation) de nouveau mis en place. Il est d'une importance primordiale pour une économie européenne innovante et particulièrement pour les petites et moyennes entreprises de participer à la définition des normes et standards à l'échelle internationale.

Dans le domaine de l'**aérospatiale**, les ministres de l'UE et de l'ASE chargés des questions spatiales se sont mis d'accord sur des conceptions communes concernant les « orientations relatives à la contribution européenne à la définition de **principes clés pour l'économie spatiale mondiale** ». De plus, les négociations sur le **règlement dans le domaine aérospatial** ont pu être conclues. Ce règlement permet de rassembler pour la première fois dans un programme transversal de l'UE de nombreux programmes du domaine aérospatial de l'UE tels que Galileo et Copernicus.

II. Préserver l'ouverture des marchés et créer des conditions de concurrence équitables

La crise de coronavirus nous a montré une nouvelle fois les avantages de marchés plus ouverts et d'une politique commerciale basée sur des règles. Elle a mis en avant les risques que peuvent créer les dépendances unilatérales et les pratiques commerciales déloyales.

Une priorité de la présidence allemande du Conseil de l'UE était donc d'engager de bonne heure la discussion sur la **nouvelle orientation de la politique commerciale de l'UE**. Les ministres européens chargés du Commerce ont envoyé un signal clair en faveur de marchés ouverts et d'échanges commerciaux basés sur des règles et pour que l'UE se sente obligée de mettre en œuvre des conditions de



« Je remercie la présidence allemande pour son engagement fort afin de promouvoir les intérêts de l'Union européenne pendant cette année qui a été particulièrement chargée en défis. La présidence s'est fait le fer de lance de la réponse européenne collective face à la crise de coronavirus, en soutenant nos économies pour les mettre sur la voie de la relance. Je remercie plus particulièrement le ministre Peter Altmaier qui a fait preuve de formidables capacités de pilotage en direction d'un agenda commercial européen dynamique au sein de l'UE et à l'échelle internationale. »

Valdis Dombrovskis

Vice-président exécutif de la Commission européenne en charge d'« Une économie au service des personnes » et Commissaire européen au commerce

concurrence comparables et applicables. Ils ont longuement discuté sur la manière décidée dont l'UE devrait réagir face à une multitude de nouveaux défis internationaux.

Ce faisant, ils ont mis l'accent sur l'élaboration d'une proposition relative à la **réforme de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)**, centre du système commercial multilatéral. Les États membres de l'UE ont parlé d'une seule voix dans la **procédure de sélection d'un successeur pour le poste de directeur général de l'OMC**. Cela renforce l'OMC et l'engagement de l'UE en faveur du multilatéralisme.

La présidence allemande du Conseil de l'UE s'est engagée de manière constante pour une **diversification des relations commerciales** afin de développer des options pour des chaînes d'approvisionnement larges et résilientes. Des entretiens intenses ont eu lieu avec toutes les parties prenantes et groupes de défense d'intérêts afin d'explorer les possibilités permettant de finaliser l'accord commercial entre l'UE et le MERCOSUR. De plus, la présidence allemande du Conseil de l'UE a soutenu la Commission européenne dans les négociations en cours sur l'accord commercial entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande afin de les conclure prochainement. Les ministres du Commerce ont de plus largement discuté des possibilités permettant de préserver **l'industrie sidérurgique européenne** et de la préparer à l'avenir.

Des consultations intenses ont également eu lieu sur les **relations commerciales de l'UE avec les États-Unis d'Amérique** ainsi qu'avec la **République populaire de Chine**. Les objectifs centraux demeurent un développement positif des relations commerciales et l'aboutissement réussi de l'accord d'investissement entre l'UE et la Chine tout en préservant les intérêts de l'UE. Une avancée décisive pour l'intensification des relations transatlantiques est l'accord avec les États-Unis au sujet de « **l'accord sur les homards** » et sa mise en œuvre rapide. Il permet pour la première fois depuis environ deux décennies la réduction ou la suppression des tarifs douaniers entre les deux espaces économiques.

Des progrès législatifs importants ont été réalisés : l'accord avec le Parlement européen sur le **règlement sur le respect des règles du commerce international** ainsi que sur le **règlement sur les biens à double usage**. La révision du règlement sur le respect des règles du commerce international permettra à l'UE de prendre des contre-mesures en cas de mesures de politique commerciale illégales d'États tiers lorsqu'il n'est pas possible d'obtenir une décision contraignante prise par l'organe de règlement des différends de l'OMC. La révision des réglementations d'exportation pour les biens à double usage concilie la compétitivité, les intérêts de sécurité et la protection des droits de l'Homme. Outre un contrôle plus strict des techniques de surveillance, une coopération plus étroite des États membres et



« Depuis des années, le multilatéralisme subit de plus en plus la pression des tendances protectionnistes. Même au sein de l'UE, la politique commerciale est confrontée au chacun pour soi. Toutefois, nous avons pu enregistrer des succès importants sous la présidence allemande du Conseil de l'UE. La réforme du règlement sur les biens à double usage modernise le régime de contrôle des exportations, tandis le règlement sur le respect des règles du commerce international s'assure que nous restions opérationnels face à la paralysie du mécanisme de règlement des différends de l'OMC. Parallèlement, l'accord entre l'UE et la Chine sur la protection des indications géographiques a montré que les Européens peuvent aussi signer des accords sur des sujets compliqués avec des partenaires commerciaux difficiles. Ce sont des signaux encourageants. »

Daniel Caspary

Député au Parlement européen

certains assouplissements pour les entreprises sont entre autres prévus. À travers le **règlement anti-torture**, l'UE contribue fortement à lutter contre la peine de mort et la torture et renforce ainsi les droits de l'Homme en contrôlant les exportations de marchandises spécifiques. Le Conseil a travaillé étroitement avec la Commission européenne dans l'évaluation du règlement. L'évaluation a été achevée pendant le semestre de la présidence allemande.

Sous la présidence allemande du Conseil de l'UE, les États membres de l'UE se sont par ailleurs mis d'accord sur une proposition ambitieuse de **révision des réglementations de l'OCDE pour le financement des exportations**. Cette proposition a été présentée aux membres de l'OCDE. L'UE entend moderniser les réglementations relatives aux conditions de financement, les réglementations de transparence ainsi que le domaine d'application. Il s'agit d'une contribution importante pour une meilleure compétitivité à l'exportation de l'UE.

Les négociations sur **l'instrument international sur les marchés publics (IPI)** comme levier d'ouverture de marchés publics des pays tiers ont été poursuivies.

Une étape importante pour une vaste réforme du droit européen de la protection des investissements était l'adoption unanime d'un consensus sur une **procédure de sélection transparente pour les juges du système européen juridictionnel des investissements (SJI)**, après que les négociations au Conseil ont été bloquées pendant plus de deux ans.

Une des priorités de la présidence allemande du Conseil de l'UE était également de développer et d'approfondir le **partenariat avec les pays voisins** d'Europe non membres de l'UE. À travers leur **déclaration commune**, les membres du Conseil de **l'Espace économique européen (EEE)** ont souligné l'importance de relations étroites entre l'UE et les États de l'EEE/AELE que sont la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein. Sous la présidence allemande, la procédure législative relative à la prolongation de mesures de **préférence commerciale pour les Balkans occidentaux** a par ailleurs été finalisée.

En tant que présidence du Conseil de l'UE, l'Allemagne a, dans l'intérêt de l'UE et de ses États membres, suivi de près les **négociations de la Commission européenne avec le Royaume-Uni** concernant les relations futures et s'est particulièrement engagée en faveur d'un accès ouvert des marchés sans tarifs douaniers et contingents ainsi qu'une meilleure application de la législation et d'un meilleur règlement des différends.

III. Renforcer la souveraineté numérique de l'UE

Notamment en raison de la pandémie de COVID-19, la numérisation progresse toujours plus rapidement dans de nombreux domaines et s'avère très utile pour les citoyens ainsi que les entreprises. L'objectif de la présidence allemande du Conseil de l'UE était de renforcer la souveraineté numérique de l'UE, de promouvoir des infrastructures hautement performantes, sûres et durablement numériques qui établissent l'UE comme normalisateur international et transfèrent les valeurs européennes à l'ère du numérique.

18 États membres de l'UE ont adopté une **déclaration commune sur la création d'une initiative européenne dans le domaine des microprocesseurs et des technologies de semi-conducteurs**. L'initiative doit augmenter notablement la part de l'Europe dans le volume total du marché des semi-conducteurs et réduire ainsi les dépendances en micropuces venant des États tiers ayant de faibles exigences en matière de sécurité des technologies de l'information.

Tous les États membres de l'UE ont signé une **déclaration commune sur la prochaine génération d'un cloud européen intitulé « fédération européenne de cloud »**. Cette dernière doit créer une superstructure pour les investissements, la normalisation et l'interopérabilité dans les domaines du cloud et du traitement des données. Dans ce contexte et à l'initiative allemande, le **projet GAIA-X** est devenu un élément clé des efforts européens relatifs au développement d'une

infrastructure de données européenne souveraine sûre et empreinte de confiance. Les préparations en vue d'une « Alliance européenne sur les données industrielles et le cloud » doivent déboucher sur d'importants investissements publics et privés.

Sous la présidence allemande, les ministres chargés des Télécommunications et du Numérique se sont mis d'accord sur le développement d'une **approche européenne commune en matière d'intelligence artificielle** qui met l'accent sur les innovations et la fiabilité. Ils ont ainsi apporté une importante contribution de fond à un cadre européen futur pour l'intelligence artificielle. La Commission européenne présentera une proposition au premier trimestre de 2021.

Par ailleurs, la présidence allemande du Conseil de l'UE a engagé avec succès les négociations sur un **cadre législatif pour la gouvernance des espaces européens communs des données**. Il était surtout question de directives horizontales afin de renforcer l'utilisation des données de tous les acteurs et de créer davantage de confiance pour le partage des données. Les discussions au sein du Conseil ont contribué à une vision commune des États membres de l'UE.

Dans le domaine législatif, un accord politique a été conclu au sujet du **programme « Europe numérique »**. L'objectif est de promouvoir la transition numérique des entreprises européennes et de la société. Le programme renforce le développement des capacités propres de l'UE dans des domaines centraux des technologies numériques et soutient leur diffusion et acceptabilité dans des domaines d'intérêt public ainsi que dans le secteur privé, en particulier auprès des petites et moyennes entreprises. Au cours des sept prochaines années, des fonds d'un montant d'environ 7,6 milliards d'euros seront débloqués à cet effet.

Sous la présidence allemande du Conseil de l'UE, les consultations sur le **règlement de lutte contre les abus commis contre des enfants en ligne** ont été fortement soutenues et un mandat de négocia-

tion du Conseil a été adopté en très peu de temps. Directement après la présentation du mandat de négociation du Parlement européen, les négociations en trilogue ont débuté.

Les consultations intenses sur le **règlement « vie privée et communications électroniques »** ont été poursuivies. L'Allemagne continuera d'œuvrer en faveur d'une conclusion réussie des négociations.

IV. Gérer les mutations structurelles et saisir les opportunités qu'offre le Pacte vert pour l'Europe

Les économies de l'UE traversent une transition structurelle profonde, initiée par la mondialisation grandissante, la numérisation croissante et l'objectif d'ici 2050 de faire de l'UE le premier continent climatiquement neutre conformément à l'accord



« La nouvelle politique de cohésion de l'UE est fondamentalement modernisée, afin d'être adaptée aux défis que l'avenir présente. Quelque 50 milliards d'euros vont être mis à disposition au moyen d'un nouvel instrument flexible pour surmonter la crise du coronavirus. Grâce à des objectifs climatiques ambitieux et un nouveau fonds pour une transition juste vers une économie climatiquement neutre, la politique de cohésion devient plus verte. Enfin, nous oeuvrons à des projets numériques porteurs d'avenir dans les États membres. Merci à la présidence allemande pour son engagement ! »

Elisa Ferreira

Commissaire européenne à la cohésion et aux réformes

de Paris sur le climat. La pandémie de COVID-19 accélère encore plus les processus d'adaptation économiques en cours. Les fonds structurels de l'UE jouent un rôle clé pour surmonter la crise et accomplir avec succès la transition structurelle des économies européennes. Sous la présidence allemande du Conseil de l'UE, les fondements d'une politique structurelle moderne en Europe qui promeut les investissements dans les technologies d'avenir, soutient la transition et renforce la compétitivité des régions européennes, ont été posés.

Une réussite clé de la présidence allemande du Conseil de l'UE est l'accord politique le plus étendu possible avec le Parlement européen sur le **paquet législatif sur les fonds structurels de l'UE**. Nous avons ainsi apporté une contribution importante au commencement aussi tôt que possible de la nouvelle période de financement (2021 – 2027) et à



« La présidence allemande du Conseil de l'Union européenne a eu une opportunité historique, celle de pouvoir contribuer à façonner la politique régionale pour les sept prochaines années. À l'avenir, la politique régionale va devenir un des instruments les plus importants afin de réagir face aux crises. Que ce soit face aux crises migratoire, sanitaire ou climatique, nous avons pu observer ces dernières années à quel point il est important de pouvoir réagir rapidement et en faisant preuve de flexibilité face à de tels événements. Nous devons soutenir les régions et les citoyens, et avons besoin d'une forte politique régionale, afin d'initier une transition durable et plus juste pour l'Europe. »

Constanze Krehl

Député au Parlement européen

la conclusion rapide des travaux sur l'accord de partenariat nécessaire et les programmes opérationnels. La nouvelle période de financement se concentre sur la transition économique innovante et intelligente ainsi que la protection de l'environnement et du climat.

Le programme **REACT-UE** met 50,6 milliards d'euros à disposition des régions les deux prochaines années pour qu'elles réalisent des investissements dans des innovations vertes et numériques et pour surmonter la crise. Parmi ces investissements figurent des investissements dans le capital d'exploitation des petites et moyennes entreprises, dans les systèmes sanitaires et la préservation des emplois. À travers le **Fonds pour une transition juste (Just Transition Fund)**, les régions obtiennent une aide financière supplémentaire à hauteur de 19,3 milliards d'euros pour la nouvelle période de financement, afin surtout de réduire l'impact économique et social de la transition vers une économie climatiquement neutre.

Le **Fonds européen de développement régional (FEDER)** est doté d'un volume d'environ 217,1 milliards d'euros pour la prochaine période de financement et est ainsi le programme phare des fonds structurels de l'UE, à cela s'ajoutent 48 milliards d'euros pour le **Fonds de cohésion**. Le FEDER sert à améliorer la structure de l'économie et est un levier important pour les investissements et les innovations. Le Fonds se concentre sur les régions défavorisées de toute l'Europe et vise à améliorer leur compétitivité dans des domaines économiques clés. Il est également axé sur les petites et moyennes entreprises. Dans le cadre des **programmes Inter-reg**, l'UE soutient particulièrement la plus forte coopération entre les régions frontalières voisines ainsi que les coopérations transversales entre États et régions dans le développement urbain. À cet effet, l'UE met à disposition environ 9 milliards d'euros des fonds du FEDER pendant la prochaine période de financement.

Par ailleurs, les jalons politiques ont été posés sous la présidence allemande du Conseil de l'UE pour

un avenir économique réussi et à compter de 2050 climatiquement neutre de l'UE. L'accent est mis sur **l'orientation de l'économie vers une croissance propre** au moyen d'innovations et de technologies respectueuses du climat (**Clean Economy**).

Les ministres européens chargés de l'Énergie se sont entretenus sur la manière de parvenir à rassembler les forces et de créer des approches européennes communes afin d'atteindre les **objectifs énergétiques de l'UE d'ici 2030**. Les entretiens étaient particulièrement axés sur le rôle de la tarification du carbone et l'élargissement du système d'échange de quotas d'émission de l'UE aux domaines de la chaleur et des transports. Il s'agit de promouvoir l'efficacité énergétique, la vague de rénovations et le couplage sectoriel ainsi que de développer les énergies renouvelables.

Un autre sujet important de la présidence allemande du Conseil de l'UE était l'hydrogène. La **technologie de l'hydrogène** offre des potentiels économiques et énergétiques énormes et concilie une politique climatique ambitieuse et une croissance économique durable. Le développement de marchés et d'infrastructures européens et mondiaux dans ce domaine est au cœur des **conclusions** adoptées par le Conseil à ce sujet.

Le **développement transfrontalier des énergies renouvelables**, notamment dans le domaine de l'énergie éolienne offshore, est central afin d'atteindre les objectifs énergétiques et ceux en matière de lutte contre le changement climatique de l'UE pour 2030 et 2050. Les **conclusions** du Conseil Énergie en la matière contiennent des exigences communes faites par les États membres pour des conditions cadres européennes améliorées pour des projets de coopération à l'échelle européenne. Elles concernent entre autres des lignes directrices pour les États membres, une amélioration des instruments de financement et des règles favorables adaptées sur le marché européen de l'électricité. Il convient de saluer le fait que la Commission européenne ait déjà repris dans sa

stratégie pour les énergies renouvelables en mer les revendications principales issues des conclusions du Conseil.

Enfin, un accord politique a pu être conclu sous la présidence allemande du Conseil de l'UE au sujet de **quatre règlements dans le domaine de l'énergie nucléaire**. À travers les aides financières décidées par l'UE pour le démantèlement des centrales nucléaires à hauteur de presque 1,18 milliard d'euros lors de la prochaine période de financement, le règlement sur l'instrument européen en matière de sûreté nucléaire et le règlement sur le programme de la Communauté européenne de l'énergie atomique pour des activités de recherche et de formation de 2021 à 2025, l'UE contribue largement à **augmenter la sûreté nucléaire et radiologique** au sein de l'UE et au-delà.



« L'Allemagne a eu la présidence du Conseil à un moment crucial : après que la présidente Ursula von der Leyen a annoncé l'objectif de neutralité climatique pour 2050, nous avons dû définir la route à suivre pour atteindre cet objectif. En même temps, nous sommes confrontés à une pandémie dévastatrice. Nos priorités sont bien adaptées à ces défis, par exemple en ce qui concerne l'utilisation du potentiel de l'hydrogène et de l'énergie offshore. En octobre, nous avons eu un excellent échange d'opinions sur un objectif climatique 2030 plus ambitieux. C'est un sujet crucial, et ce pas uniquement pour le secteur énergétique. J'ai été particulièrement heureuse de voir que la présidence a intégré ce point au plan global de relance économique après la pandémie, qui doit être un plan durable. »

Kadri Simson

Commissaire européenne à l'énergie



Les résultats en un coup d'œil

I. Décupler les forces de l'économie européenne

- ✓ Adoption des conclusions du Conseil sur l'avenir du marché unique
- ✓ Accord politique sur le règlement sur le programme en faveur du marché unique
- ✓ Adoption des conclusions du Conseil sur la stratégie industrielle
- ✓ Adoption des conclusions du Conseil sur l'amélioration de la réglementation
- ✓ Adoption des conclusions du Conseil sur les marchés publics
- ✓ Prolongation et élargissement de l'encadrement temporaire des mesures d'aide d'État (« Temporary Framework ») par la Commission européenne
- ✓ Lancement du PIIEC Hydrogène à l'aide de la signature d'une déclaration d'intention commune (« Manifesto ») ainsi que notification du deuxième PIIEC Cellules de batteries ('PIIEC d'automne')
- ✓ Impulsions pour l'adaptation de la politique européenne de la concurrence aux défis de la mondialisation et de la numérisation
- ✓ Adoption des conclusions du Conseil pour la définition de principes clés pour l'économie spatiale mondiale
- ✓ Accord politique sur le règlement sur le programme spatial de l'UE
- ✓ Impulsions pour le système de normes européennes harmonisées afin de soutenir les politiques européennes

QUELLES SONT LES CONCLUSIONS DU CONSEIL ?

Les conclusions du Conseil sont des positions communes des États membres qui doivent fournir un cap à la politique de l'Union européenne dans certains domaines. Les conclusions du Conseil sont en général adoptées lors des réunions du Conseil par les ministres responsables. En cas de vidéoconférences des ministres, les conclusions de Conseil sont convenues lors de ces vidéoconférences, mais elles sont adoptées formellement au cours d'une autre procédure ou après la vidéoconférence.

II. Préserver l'ouverture des marchés et créer des conditions de concurrence équitables

- ✓ Accompagnement du processus de discussion sur l'examen de la politique commerciale
- ✓ Coordination d'une position européenne unique pour la sélection d'un successeur pour le poste de directeur général de l'OMC
- ✓ Poursuite des consultations entre la Commission européenne et les États membres de l'UE sur les possibilités de finaliser l'accord entre l'UE et le MERCOSUR
- ✓ Consultations stratégiques sur les relations commerciales de l'UE avec les États-Unis d'Amérique ainsi qu'avec la République populaire de Chine
- ✓ Règlement européen sur la mise en oeuvre de « l'accord sur les homards » entre l'UE et les États-Unis
- ✓ Accord politique sur l'actualisation du règlement sur le respect des règles du commerce international
- ✓ Accord politique sur une nouvelle réglementation pour les biens à double usage
- ✓ Rapport d'avancement sur un règlement concernant l'accès des produits et services des pays tiers au marché intérieur des marchés publics de l'UE (instrument international sur les marchés publics)
- ✓ Accompagnement de l'examen du règlement anti-torture
- ✓ Déclaration commune des membres du Conseil de l'Espace économique européen (Conseil de l'EEE)
- ✓ Suivi étroit des négociations au sujet d'un accord sur les relations futures avec le Royaume-Uni
- ✓ Finalisation de la procédure législative relative à la prolongation de mesures de préférence commerciale pour les Balkans occidentaux
- ✓ Adoption d'un consensus sur une procédure de sélection transparente pour les juges du système juridictionnel des investissements (SJI)
- ✓ Accord sur la proposition de révision des règles de l'OCDE pour le financement des exportations et l'introduction de la proposition dans l'OCDE





III. Renforcer la souveraineté numérique de l'UE

- ✓ Adoption d'une déclaration commune sur la « fédération européenne de cloud »
- ✓ Renforcement de la souveraineté numérique de l'Europe par la création des fondements pour le développement d'infrastructures de cloud et de données fédérées, en particulier de GAIA-X
- ✓ Accord politique sur le règlement établissant le « programme pour une Europe numérique »
- ✓ Adoption de la « déclaration commune sur une initiative européenne concernant les microprocesseurs et les technologies de semi-conducteurs »
- ✓ Premiers échanges sur les conditions cadres pour l'intelligence artificielle
- ✓ Premiers échanges sur le règlement sur la gouvernance européenne des données
- ✓ Mandat de négociation du Conseil au sujet d'un règlement temporaire concernant la lutte contre abus commis contre des enfants en ligne et début du trilogue
- ✓ Rapport d'avancement sur le règlement « vie privée et communications électroniques »



IV. Gérer les mutations structurelles et saisir les opportunités qu'offre le Pacte vert pour l'Europe

- ✓ Accord politique le plus étendu possible sur la partie opérationnelle du paquet législatif des Fonds structurels pour la période de programmation 2021 – 2027
- ✓ Accord politique sur le règlement sur un Fonds pour une transition juste
- ✓ Finalisation de la procédure législative relative au règlement REACT-EU
- ✓ Échange sur l'évaluation des plans nationaux en matière d'énergie et de climat et sur les instruments pour atteindre les objectifs énergétiques de l'UE pour 2030
- ✓ Adoption des conclusions du Conseil pour le développement d'un marché européen de l'hydrogène
- ✓ Adoption des conclusions du Conseil sur le renforcement d'une coopération européenne dans le domaine offshore et d'autres énergies renouvelables
- ✓ Échange sur l'intégration des systèmes énergétiques en se concentrant sur les dossiers législatifs à venir en 2021 et sur des objectifs énergétiques plus ambitieux pour 2030
- ✓ Accord politique sur deux règlements sur les aides financières de l'UE pour le démantèlement des centrales nucléaires, et le règlement sur l'instrument européen en matière de sûreté nucléaire
- ✓ Accord politique sur le règlement concernant le programme de recherche de la Communauté européenne de l'énergie atomique



Chiffres et faits

19

Groupes de travail du Conseil actifs

LE GROUPE DE TRAVAIL DU CONSEIL

Les réunions des ministres au Conseil de l'Union européenne sont préparées dans des groupes de travail du Conseil et des comités. Il y a près de 145 groupes de travail du Conseil spécialisés sur des sujets spécifiques ; 19 sont sous la responsabilité du ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie. Les projets européens et notamment les propositions législatives de la Commission européenne ainsi que les conclusions du Conseil sont tout d'abord traités au sein des groupes de travail du Conseil avant d'être présentés au Comité des représentants permanents (COREPER) puis au Conseil des ministres. Lors de la présidence, les réunions des groupes de travail du Conseil ont été présidées par des collaborateurs de la représentation permanente de la République fédérale d'Allemagne auprès de l'UE ou par des représentants du ministère responsable.

1

Réunion ministérielle en Allemagne

10

Vidéoconférences

des ministres en charge de la Compétitivité, du Commerce, de l'Énergie, des Télécommunications et du Numérique, de l'Espace et du Tourisme



220

Réunions des groupes de travail du Conseil et des comités spécialisés :

68 % en vidéoconférence
32 % en personne



7

Prises de parole de la direction du ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie auprès des commissions du Parlement européen



82

Réunions de trilogue sur les actes législatifs (au niveau politique et technique)

19

Conférences de haut niveau pour la présidence

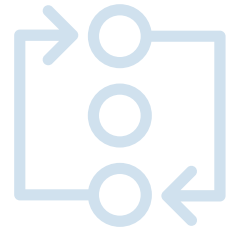
QU'EST-CE QU'UN TRILOGUE ?

Dans des trilogues, les délégations du Parlement européen, du Conseil et de la Commission européenne travaillent conjointement à convenir des textes de lois européens. Chaque présidence du Conseil de l'Union européenne mène les négociations en trilogue au nom du Conseil. En amont du début des négociations, le Conseil et le Parlement européen exposent leurs positions de négociation. Après un accord en trilogue, l'acte législatif doit encore être adopté formellement par le Parlement européen et le Conseil.



3

Échanges au niveau ministériel avec les partenaires du trio des présidences le Portugal et la Slovaquie



LA REPRÉSENTATION PERMANENTE À BRUXELLES

La représentation permanente de la République fédérale d'Allemagne auprès de l'Union européenne représente l'Allemagne auprès des diverses institutions de l'Union européenne. Une de ses tâches principales est de préparer les décisions du Conseil. Pendant la présidence du Conseil de l'UE, l'ambassadeur allemand auprès de l'UE et l'ambassadrice adjointe allemande auprès de l'UE ont présidé les réunions hebdomadaires du Comité des représentants permanents du Conseil (COREPER), l'organe préparatoire le plus important du Conseil. Un grand nombre de groupes de travail du Conseil ont également été présidés par les collaborateurs de la représentation permanente. La représentation permanente entretient en outre des contacts avec le Secrétariat général du Conseil, les délégations des autres États membres de l'UE sur place, la Commission européenne et le Parlement européen. Actuellement, près de 350 employés travaillent à la représentation permanente de l'Allemagne auprès de l'UE, et dans le département économique près de 36, dont 26 travaillent sur des dossiers du ministère de l'Économie et de l'Énergie.

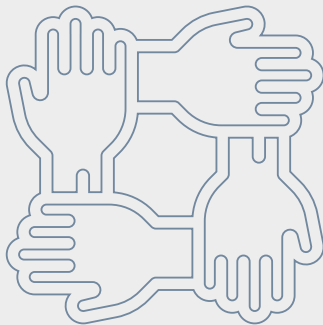


Chronologie

2019

18 septembre

Réunion avec les partenaires du trio de présidences, le Portugal et la Slovénie, à Berlin en vue de la **concertation** sur le programme commun du trio de présidences



2020

de janvier à juin

Voyages dans les capitales et entretiens bilatéraux du ministre fédéral Peter Altmaier avec ses homologues de l'UE en vue de la préparation de la présidence allemande du Conseil de l'UE





1^{er} juillet

Début de la présidence allemande du Conseil de l'UE

Présentation des priorités de la politique économique de la présidence allemande du Conseil de l'UE



2 juillet

Échange entre des membres du gouvernement fédéral, y compris le ministre fédéral Peter Altmaier, et la Commission européenne sur la présidence allemande du Conseil de l'UE



10 juillet

Rencontre entre le ministre fédéral Peter Altmaier et des membres de la Commission européenne à Bruxelles pour coordination concernant la présidence allemande du Conseil de l'UE



15 juillet

Le ministre fédéral Peter Altmaier présente les priorités de la présidence allemande du Conseil de l'UE au Comité économique et social européen

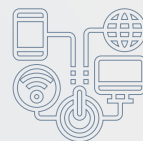
7 / 15 / 16 juillet, 3 septembre

Le ministre fédéral Peter Altmaier présente les **priorités en matière de politique économique de la présidence allemande du Conseil de l'UE** à la commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs (IMCO), à la commission du développement régional (RE-GI), à la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie (ITRE) et à la commission du commerce international du Parlement européen



7 septembre

Débat sur l'actualité de la politique de concurrence de l'UE lors de la **Journée européenne de la Concurrence (European Competition Day)** à Berlin



11 septembre

Accueil d'une délégation de la Cour de justice européenne à Berlin



18 septembre

Échange sur l'approfondissement du marché unique lors de la **vidéoconférence des ministres chargés de la Compétitivité**



20 / 21 septembre

Débat sur l'orientation future de la politique commerciale européenne et sur la situation de l'industrie sidérurgique européenne lors de la **rencontre informelle des ministres du Commerce** à Berlin



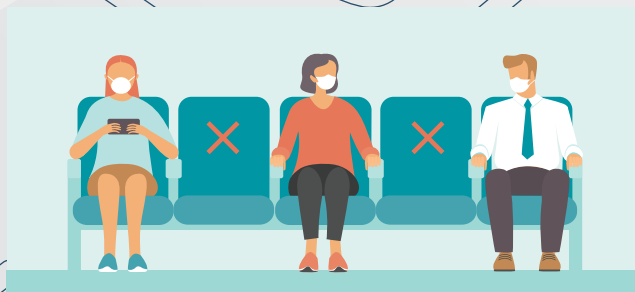
28 septembre

Échange sur les conséquences de la pandémie de coronavirus sur le secteur touristique lors de la **vidéoconférence informelle des ministres du Tourisme**



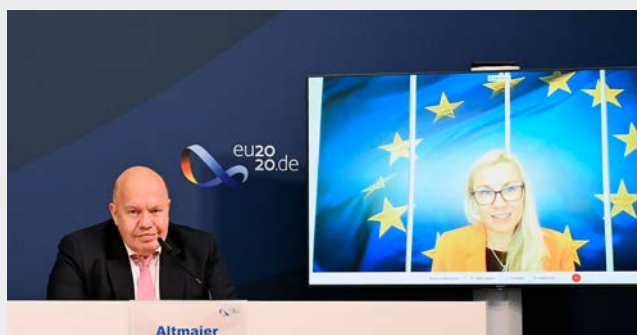
29 septembre

Échange sur la contribution de la politique structurelle à la gestion de crise ainsi qu'à la croissance et à l'emploi dans les régions européennes lors de la **Conférence de cohésion**



5 octobre

Échange sur les conditions générales pour la création d'un marché concurrentiel de l'hydrogène lors de la **conférence « L'hydrogène dans le secteur de l'énergie »**



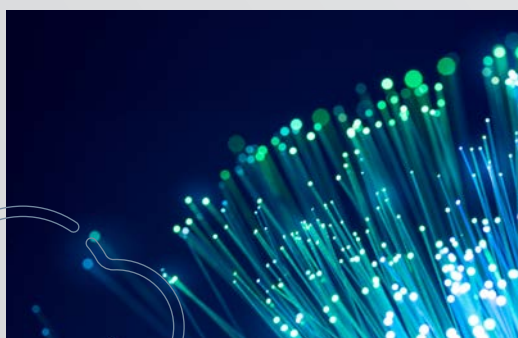
6 octobre

Débat sur des mesures communes pour atteindre les objectifs énergétiques pour 2030 lors de la **vidéoconférence informelle des ministres de l'Énergie**



15 octobre

Échange sur l'économie des données et l'intelligence artificielle et signature d'une déclaration commune sur la « Fédération européenne de cloud » lors de la **vidéoconférence informelle des ministres des Télécommunications et du Numérique**



21 octobre

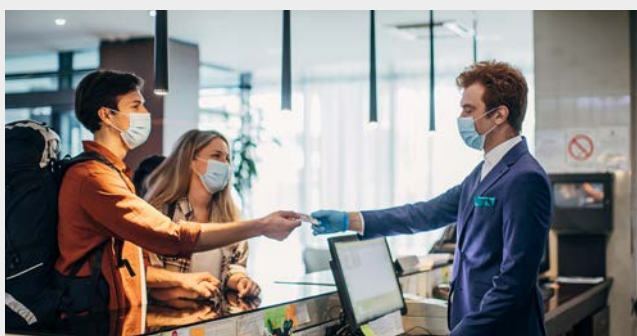
Débat sur les marchés publics en tant que force motrice pour une économie durable et résiliente lors de la **Conférence sur les marchés publics**



23 octobre

Débat sur le rôle de l'industrie en tant que moteur pour la croissance économique et la relance lors de la **vidéo-conférence informelle des ministres chargés de la Compétitivité**

Échange sur la gestion de crise et la nouvelle orientation du secteur touristique en Europe lors du **19^e Forum européen du tourisme**



28 octobre

Débat sur les développements dans l'industrie culturelle et créative européenne pendant et après la crise de coronavirus lors de la **conférence « Créer un avenir créatif »**



3 novembre

Débats sur une meilleure réglementation et la réduction de la bureaucratie au niveau européen lors de la **Conférence sur une meilleure réglementation**





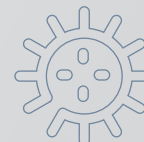
4 novembre

Débat sur l'avenir de la surveillance du marché lors de la **Conférence européenne sur la surveillance du marché**



9 novembre

Débat sur les défis de politique commerciale et les leçons à tirer de la crise de coronavirus lors de la **vidéoconférence des ministres du Commerce**



10/11 novembre

Mise en réseau d'experts des écosystèmes industriels et des chaînes de valeur lors de la **Conférence européenne sur les clusters**



16/17 novembre

Débat sur des sujets d'actualité de la politique en faveur des PME et remise des prix européens de la promotion de l'esprit d'entreprise lors de la **Conférence européenne sur les PME**



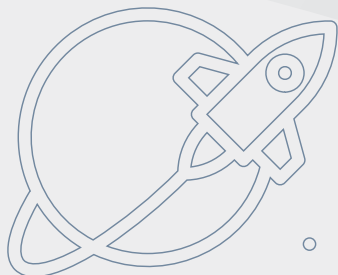
19 novembre

Débat sur la transformation verte de l'industrie lors de la **vidéoconférence des ministres chargés de la Compétitivité**



20 novembre

Établissement de lignes directrices pour la politique spatiale européenne lors de la **vidéoconférence des ministres chargés des questions spatiales** et lors du **10^e Conseil espace UE-ASE**

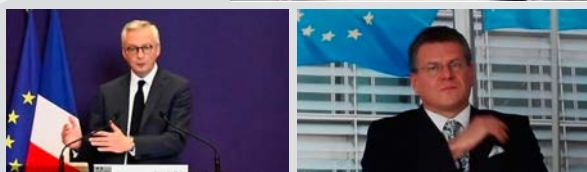


23 / 24 novembre

Présentation de technologies énergétiques innovantes pour la promotion de la neutralité carbone lors de la **Conférence sur le plan stratégique européen pour les technologies énergétiques (plan SET)**

du 24 au 26 novembre

Débat sur les défis et les opportunités du secteur aéronautique lors des **Aerodays 2020**



du 24 au 27 novembre

Mise en réseau d'experts de l'industrie, de la recherche et de la politique lors de la **Conférence européenne sur la production de cellules de batteries**



7 décembre

Échange sur la gouvernance des données et signature d'une déclaration sur une initiative européenne dans le domaine des microprocesseurs et des technologies de semi-conducteurs lors de la **vidéoconférence des ministres des Télécommunications et du Numérique**



du 7 au 11 décembre

Mise en réseau d'experts de l'industrie, de la recherche et de la politique lors de la **Semaine européenne de l'espace**



14 décembre

Débat sur une meilleure intégration des systèmes énergétiques en vue d'une UE climatiquement neutre lors de la **vidéoconférence des ministres de l'Énergie**

16 décembre

Vidéoconférence avec les partenaires du **trio de présidences, le Portugal et la Slovénie**, sur la poursuite des projets communs dans le cadre du trio de présidences



17 décembre

Événement consacré au lancement du « **Projet important d'intérêt européen commun** » (PIIEC) dans le domaine de l'hydrogène et à d'autres PIIEC



31 décembre

Passation de la présidence au Portugal



Remerciements et perspectives



La 13ème présidence allemande du Conseil de l'UE, et pour moi personnellement la quatrième, était vraiment très différente de ce que nous aurions pu nous imaginer il y a encore un an. Lorsque nous avons pris la présidence du Conseil de l'UE en juillet 2020, nous avons encore espéré pouvoir revenir plus ou moins à une situation normale dans nos activités au courant du premier semestre de l'année. Étant donné que cela n'a pas été possible, nous avons, tel que l'avait fait avant nous la présidence croate du Conseil au premier semestre de 2020, fait de nécessité vertu. L'UE a montré qu'il est possible de prendre des décisions majeures sans travailler face à face à Bruxelles. Cette situation n'est bien entendu pas idéale et je me réjouis comme beaucoup d'autres de pouvoir de nouveau, dans un futur pas trop lointain, rencontrer personnellement mes collègues européens.

Mais nous pouvons aussi retirer quelque chose pour l'avenir des expériences que nous avons faites pendant cette situation pandémique mémorable. La numérisation offre de nombreux avantages et bienfaits. Les institutions de l'UE et les États membres de l'UE ont développé de manière significative leurs compétences et capacités numériques en très peu de temps. Cela nous simplifiera aussi notre travail à l'avenir. J'en suis convaincue.

Je tiens ici à remercier toutes les parties prenantes venant des autres États membres de l'UE, la Commission européenne et le Parlement européen qui ont fait preuve d'une grande flexibilité et persévérance et ont ainsi contribué à ce que la présidence allemande du Conseil de l'UE puisse, malgré les conditions difficiles, initier beaucoup de choses sur le plan de la politique économique. Je remercie tout particulièrement les collègues du secrétariat du Conseil et de notre représentation permanente à Bruxelles. Dans des conditions très difficiles, ils ont géré les affaires quotidiennes de manière constante et persévérante. Mes remerciements vont bien entendu aussi au personnel du ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie.

Nous passons désormais le témoin à notre partenaire du trio le Portugal. Les temps restent agités, les défis sont grands. Je souhaite aux collègues portugais puis aux collègues slovènes bonne chance et tous mes voeux de réussite pour 2021 pendant leur présidence du Conseil de l'UE. Si nous pouvons prêter main-forte, nous le ferons volontiers et activement, fidèle à la devise de la présidence allemande de l'UE : « Tous ensemble pour relancer l'Europe. »

Claudia Dörr-Voß,
Secrétaire d'État chargée de la politique européenne au
ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie



Allemagne
du 1.7.20



Portugal
du 1.1.21



Slovénie
du 1.7.21



« Ces temps difficiles nous ont montré que nous ne pourrions avancer ensemble sur la scène internationale qu'avec une Union européenne forte et solidaire. Notre trio des présidences s'est fixé pour objectif de renforcer la résilience de l'Europe et de soutenir la relance économique grâce à la transition verte et numérique. Lors de la présidence portugaise, je vais chercher à poursuivre le travail déjà initié par l'Allemagne, en ce qui concerne le marché unique européen, la compétitivité et la résilience de l'industrie, le soutien des petites et moyennes entreprises, les chaînes de valeur européennes et stratégiques, la concurrence et l'agenda numérique, tout en préservant les valeurs et le modèle social européens. »

Pedro Siza Vieira
Ministre de l'Économie et
ministre adjoint au Premier ministre, Portugal



« La Slovénie apprécie tous les efforts et les succès obtenus par la présidence allemande dans la lutte contre la pandémie de Covid-19. Cette pandémie est un défi supplémentaire pour les entreprises européennes. Nous nous réjouissons donc de la révision de la stratégie industrielle au printemps 2021. Nous aimerions remercier la présidence allemande pour son engagement afin de préserver et d'approfondir le fonctionnement du marché intérieur. Lors de la présidence slovène, nous voulons poursuivre le travail accompli par nos prédécesseurs dans le cadre du trio des présidences avec l'Allemagne et le Portugal et de continuer la mise en oeuvre du programme du trio. Nous allons nous concentrer sur la transition verte et numérique et sur le rôle de la politique commerciale pour renforcer le système basé sur des règles en accordant une attention spéciale au commerce et au développement durable ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises. Nous espérons sincèrement que nous serons capables de nous rencontrer personnellement en Slovénie, un pays magnifique, vert et actif. »

Zdravko Počivalšek
Ministre du Développement économique
et de la Technologie, Slovénie

